Droit

Fonction publique

La souffrance au travail et la prévention du harcèlement moral

Objectifs

- Connaître la définition légale du harcèlement moral
- Être capable d'identifier les agissements constitutifs de harcèlement moral et de les distinguer d'autres formes de souffrance au travail
- Déterminer les moyens d'action à mettre en œuvre en tant que témoin d'un harcèlement

Contenu

- Approche méthodologique du harcèlement moral
- La définition légale du harcèlement moral
- Les acteurs
- Les mesures de prévention globale moyens d'action en tant que témoin du harcèlement
- Si le public est constitué en majorité de responsables hiérarchiques
- La gestion des cas de harcèlement moral et les responsabilités encourues :
  - les obligations
  - les responsabilités encourues

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques du formateur relayés par des échanges et un questionnement auprès des participants
- Illustration par des textes, de nombreux cas de jurisprudence et d'exemples concrets.
- Étude d'une ou plusieurs situations concrètes et de leur traitement.
- L'ensemble du stage est co-animé par une juriste, avocate, spécialisée dans le droit de la fonction publique, et un médecin du travail ayant une longue pratique en tant que médecin de prévention au sein d'une administration

Durée

1 ou 2 jours

Public

Tout agent

Nous contacter

Tel: 01 55 28 33 06
Fax: 09 70 06 90 72
Email: grif@legrif.com
www.legrif.com